

Rapport d'analyse Page 1 / 2
 Edité le : 09/06/2025

S.I.E DU THIERS

 601 Route du Sougey
 73610 ST ALBAN DE MONTBEL

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	SLA25-12259	Analyse demandée par :	ARS DT de SAVOIE
Identification échantillon :	SLA2506-5294-1		
Doc Adm Client :	ARS73		
UGE :	0003 - SYNDICAT DU THIERS		
Nom de l'exploitant :	SYNDICAT DU THIERS		
Nom de l'installation :	LA BAUCHE	Type : UDI	Code : 001703
PSV :	0000006743		
Point de surveillance :	MORGES		
Localisation exacte :	CHEZ L'ABONNÉE. 125 RTE DE MORGE. ROBINET EXTÉRIEUR		
Département/Commune :	73 / SAINT-FRANC		
Nature:	Eau de distribution		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Motif du prélèvement : CP	Type de visite : D2	Type Analyse : CNP	
Prélèvement :	Prélevé le 05/06/2025 à 13h41	Réceptionné le 05/06/2025 à 15h50	
	Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Analyses - COLOMBAT Johann		
	Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de Début d'analyse 05/06/2025 16:08

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Démontage du brise-jet	Oui	-	Relevé terrain				
Désinfection du point de prélèvement	Aucun	-	Relevé terrain				
Prélèvement au 1er jet	Oui	-	Relevé terrain				
Type de robinet	Robinet	-	Relevé terrain				
Analyses physicochimiques							
Métaux							
Cuivre total	0.208	mg/l Cu	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	2	1 #	

.../...

Doc Adm Client : ARS73

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Nickel total	1.5	µg/l Ni	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	20		#
Plomb total	0.92	µg/l Pb	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	10		#

(*bv) : réalisé sur site : Bonneville

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (articles R 1321-1 à 1321-5) et larrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

François GENET
Responsable Laboratoire

